

**Réponse à la recommandation 3 du
Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes sur
le Rapport 6 – Formation à l’emploi pour les Autochtones – Emploi et Développement social
Canada, tiré des rapports du printemps 2018 du vérificateur général**

Dans la réponse du gouvernement, Emploi et Développement social Canada (EDSC) s’est engagé à présenter, au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes, un rapport sur l’approche utilisée pour allouer des fonds aux bénéficiaires de contributions dans le cadre du nouveau Programme de formation pour les compétences et l’emploi destiné aux Autochtones, d’ici le 31 mai 2019.

Dans le contexte d’une réconciliation fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat, EDSC a écouté les partenaires autochtones sur l’importance d’adopter une approche fondée sur les distinctions qui reconnaît les besoins uniques des Premières Nations, des Inuits, de la Nation métisse ainsi que des Autochtones vivant en milieu urbain ou non affiliés. À cette fin, le nouveau Programme de formation pour les compétences et l’emploi destiné aux Autochtones prévoit différentes catégories de financement fondées sur des distinctions.

Grâce à une approche collaborative avec les dirigeants autochtones, différentes approches ont été adoptées pour allouer les nouveaux fonds sous chaque catégorie de financement fondée sur des distinctions, soit les Premières Nations, les Inuits, la Nation métisse et les Autochtones vivant en milieu urbain ou non affiliés.

Financement de base

En mettant en œuvre le nouveau programme, EDSC s’est engagé à ce que les bénéficiaires ne voient pas leurs niveaux de financement pour la prestation des services diminuer par rapport au financement de base qu’ils avaient reçu précédemment dans le cadre de la Stratégie de formation pour les compétences et l’emploi destinée aux Autochtones (SFCEA).

Le financement de base des bénéficiaires de la contribution de la SFCEA a été établi en 1999 à l’aide du Modèle national d’affectation des ressources pour les Autochtones (MNARA) élaboré par un groupe de travail composé d’experts techniques d’EDSC et d’organisations autochtones.

Selon le principe à la base du MNARA, davantage de fonds seraient alloués aux régions où les populations autochtones ont un plus grand besoin de formation et de développement des compétences, et moins de fonds seraient alloués aux régions où les populations autochtones affichent de meilleurs résultats en matière d’emploi. En se fondant sur les données du recensement de 1996, le MNARA a pris en considération différents facteurs tels que la population active, le taux de chômage, la population en âge de travailler, le niveau de scolarité, le statut de parent seul et l’éloignement.

Financement supplémentaire annoncé dans le budget de 2018

Le financement global alloué à chaque catégorie et la liste des bénéficiaires de contributions se trouvent à l'annexe 1.

Catégorie de financement des Premières Nations (64 bénéficiaires au 31 mai 2019)

Par l'entremise de l'Assemblée des Premières Nations et du Groupe de travail technique sur le développement des ressources humaines des Premières Nations, sous la direction du Comité des chefs sur le développement des ressources humaines, le financement supplémentaire alloué à la catégorie des Premières Nations a été réparti proportionnellement par province et territoire en fonction des niveaux historiques. Des pourparlers avec les parties prenantes provinciales et territoriales ont permis d'établir le montant alloué à chacun des bénéficiaires de contributions.

Le financement alloué aux Premières Nations autonomes a été réparti proportionnellement en fonction des niveaux historiques. Le Ministère entretient des relations bilatérales avec les organismes régis par un traité moderne ainsi qu'avec les Premières Nations autonomes.

Catégorie de financement des Inuits (7 bénéficiaires)

Élaborée en collaboration avec l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Comité technique de développement des ressources humaines inuites, la méthode d'allocation des nouveaux fonds aux bénéficiaires de contributions dans l'Inuit Nunangat a été fondée sur un certain nombre de facteurs tirés des données du recensement de 2016, soit la proportion de la population sans emploi et non comprise dans la population active, l'éloignement et le niveau de scolarité. Le Tungasuuvignat Inuit, un organisme inuit en milieu urbain, a reçu un financement permanent en fonction des niveaux de financement reçus en 2017-2018.

Catégorie de financement de la Nation métisse (7 bénéficiaires)

Cinq bénéficiaires de contributions dans cette catégorie de financement sont représentés par le Ralliement national des Métis (RNM) et ont reçu des fonds supplémentaires selon la formule utilisée par le RNM pour allouer le financement national à ses membres dirigeants : 12,5 % à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, et 25 % au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta. Le financement supplémentaire alloué aux deux bénéficiaires non représentés par le RNM – la Fédération des établissements métis et la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest – a été réparti proportionnellement en fonction des niveaux historiques.

Catégorie de financement des Autochtones vivant en milieu urbain ou non affiliés (11 bénéficiaires)

Cette catégorie est composée de 11 bénéficiaires, dont deux organisations nationales. Pour les deux organisations nationales bénéficiaires de contributions de cette catégorie de financement, les nouveaux fonds ont été répartis proportionnellement en fonction des niveaux historiques. Pour les neuf autres organisations, les nouveaux fonds ont été distribués selon le taux de croissance de la population (2006-2016) et le chômage autochtone, d'après les données du recensement de 2016.

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOI DESTINÉ AUX AUTOCHTONES – VOLET DES PREMIÈRES NATIONS (en millions)

Exercice	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Par la suite
Financement de base	186 073 438 \$	186 073 438 \$	186 073 438 \$	186 073 438 \$	186 073 438 \$	186 073 438 \$
Financement de base pour les traités modernes	(14 558 225 \$)	(14 558 225 \$)	(14 558 225 \$)	(14 558 225 \$)	(14 558 225 \$)	(14 558 225 \$)
Financement de base pour les Premières Nations	171 515 213 \$	171 515 213 \$	171 515 213 \$	171 515 213 \$	171 515 213 \$	171 515 213 \$
Budget de 2018	31 862 722 \$	44 135 886 \$	45 916 620 \$	47 757 670 \$	49 660 811 \$	49 660 811 \$
Financement supplémentaire pour les traités modernes	(2 492 912 \$)	(3 453 154 \$)	(3 592 477 \$)	(3 736 519 \$)	(3 885 419 \$)	(3 885 419 \$)
Financement supplémentaire pour les Premières Nations	29 369 810 \$	40 682 732 \$	42 324 143 \$	44 021 151 \$	45 775 392 \$	45 775 392 \$
Investissement destiné aux Premières Nations	200 885 023 \$	212 197 945 \$	213 839 356 \$	215 536 364 \$	217 290 605 \$	217 290 605 \$

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOI DESTINÉ AUX AUTOCHTONES – VOLET DES INUITS
(en millions)

Exercice	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Par la suite
Financement de base	23 041 591 \$	23 041 591 \$	23 041 591 \$	23 041 591 \$	23 041 591 \$	23 041 591 \$
Budget de 2018	8 761 274 \$	9 081 071	9 227 070 \$	9 377 846 \$	9 533 540 \$	9 533 540 \$
Total	31 802 865 \$	32 122 662 \$	32 268 661 \$	32 419 437 \$	32 575 131 \$	32 575 131 \$

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOI DESTINÉ AUX AUTOCHTONES – VOLET LA NATION METISSE (en millions)

Exercice	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Par la suite
Financement de base	52 194 056 \$	52 194 056 \$	52 194 056 \$	52 194 056 \$	52 194 056 \$	52 194 056 \$
Budget de 2018	8 937 572 \$	12 831 315 \$	13 450 643 \$	14 090 803 \$	14 752 393 \$	14 752 393 \$
Total	61 131 628 \$	65 025 371 \$	65 644 699 \$	66 284 859 \$	66 946 449 \$	66 946 449 \$

STRATÉGIE DE FORMATION POUR LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOI DESTINÉE AUX AUTOCHTONES – VOLET URBAIN
(en millions)

Exercice	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Par la suite
Financement de base	29 763 163 \$	29 763 163 \$	29 763 163 \$	29 763 163 \$	29 763 163 \$	29 763 163 \$
Budget de 2018	6 174 250 \$	13 743 463 \$	14 301 581 \$	14 878 556 \$	15 474 941 \$	15 474 941 \$
Total	35 937 413 \$	43 506 626 \$	44 064 744 \$	44 641 719 \$	45 238 104 \$	45 238 104 \$

Liste des signataires d'ententes avec le Programme actuel de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA)

(le 31 mai 2019)

Région	Signataire de la SFCEA	Première Nation	Métis	Inuits	Autre-urbain/ non affilié
T.-N.-L.	Conseil de bande Innu de Sheshatshiu	X			
	NunatuKavut				X
	Conseil de bande Mushuau Innu	X			
	Gouvernement Nunatsiavut			X	
	Bande de Première nation Qalipu Mi'kmaq	X			
	Première nation Miawpukek	X			
N.-É.	Conseil des Autochtones de la Nouvelle-Écosse				X
	Secrétariat de formation/emploi Mi'kmaq	X			
N.-B.	Mawiw Council Inc.	X			
	North Shore Micmac District Council Inc.	X			
	Conseil tribal de la vallée de la rivière St-Jean	X			
	Conseil des Autochtones du Nouveau-Brunswick				X
Î.-P.-É.	Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard	X			
Qc	Administration régionale Kativik			X	
	Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	X			
	Algonquin Nation-Human Resources and Sustainable Development Corp.	X			
	Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (milieu urbain)				X
	Administration régionale crie	X			

Ont.	Grand River Employment & Training (GREAT)	X			
	Fédération des centres d'amitié autochtone de l'Ontario - Apatisiwin				X
	Réserve indienne non cédée de Wikwemikong	X			
	Sioux Lookout Area Aboriginal Management Board	X			
	Matawa Employment and Training (KKETS)	X			
	Nation métisse de l'Ontario (MNO)		X		
	Conseil de gestion de la région d'Akwesasne	X			
	Union des Indiens de l'Ontario	X			
	Aboriginal Labour Force Development Circle (Première nation)	X			
	Shooniyaa Wa-Biitong	X			
	Conseil tribal Wabun (Mamo-Nuskomitowin)	X			
	London District Chiefs Council	X			
	Conseil tribal de North Shore	X			
	Conseil tribal de Ogemawahj	X			
	Aboriginal Labour Force Dev. Circle (Urban)				X
	Niagara Peninsula Aboriginal Area Management Board				X
	Première nation de Walpole Island	X			
	Tungasuvvingat Inuit			X	
	Man.	Fédération des Métis du Manitoba Inc.		X	
First Peoples Development Inc		X			
MaKeewatinowi Okimakanak Inc.		X			
Centre for Aboriginal Human Resources Development Inc.					X
Sask.	Gabriel Dumont Training and Employment Inc.		X		

	Saskatchewan Indian Training Assessment Group Inc.	X			
Alb.	Oteenow Employment & Training Society	X			
	Conseil tribal de l'Athabasca	X			
	Conseil tribal de North Peace	X			
	Conseil indien regional du Petit lac des Esclaves	X			
	Conseil tribal Kee Tas Kee Now	X			
	Nation crie de Bigstone	X			
	Conseil tribal des Cris de l'Ouest	X			
	Community Futures Treaty Seven	X			
	Institut Rupertsland		X		
	Conseil général des établissements métis		X		
	Yellowhead Tribal Development Foundation	X			
	Tribal Chiefs Emp. & Training Services Ass.	X			
	Six Independent Alberta First Nations Society of Hobbema	X			
	Louis Bull Tribe	X			
Nt	Association inuite du Kitikmeot			X	
	Partenaires pour le développement du Kivalliq			X	
	Association Kakivak			X	
T.N.-O.	Gouvernement tlicho	X			
	Conseil des Dénés du Sahtu	X			
	Conseil tribal des Gwich'in	X			
	Société régionale inuvialuite			X	
	Conseil tribal de l'Akaitcho	X			
	Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest		X		

	Premières Nations du Deh Cho	X			
C.-B.	Mid Coast First Nations Training Society (MCFNTS)	X			
	Aboriginal Community Career Employment Services Society (ACCESS)				X
	North-East Native Advancing Society (NENAS)	X			
	Sto:lo Aboriginal Skills & Employment Training (SASET)	X			
	Nation métisse de la Colombie-Britannique		X		
	Cariboo-Chilcotin Aboriginal Training Employment Centre (CCATEC)	X			
	Coast Salish Employment & Training Society (CSETS)	X			
	Conseil de la Nation Ktunaxa	X			
	Nuu-chah-nulth Employment and Training Program (NETP)	X			
	North Vancouver Island Aboriginal Training Society	X			
	Okanagan Training and Development Council (OTDC)	X			
	Conseil tribal des Shuswap (CIPAHRD)	X			
	Prince George Nechako Aboriginal Employment & Training Association	X			
	Nation Nisga'a (TM)	X			
	TRICORP	X			
Première Nation de Tsawwassen (TM)	X				
Yn	Aboriginal Labour Force Yukon Alliance	X			
	Conseil des Premières Nations du Yukon	X			
	Carcross Tagish First Nation	X			
	Première Nation de Kwanlin Dun	X			
	Ta'an Kwäch'än Council	X			

AC	Congrès des Peuples Autochtones (CPA)				X
	Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)				X
TOTAL	89	64	7	7	11

**Réponse à la recommandation 4 du
Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes sur
le Rapport 6 – Formation à l’emploi pour les Autochtones – Emploi et Développement social
Canada, tiré des rapports du printemps 2018 du vérificateur général**

Dans la réponse du gouvernement, Emploi et Développement social Canada s’est engagé à présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un aperçu des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le marché du travail à l’intention des Autochtones et leurs chevauchements, et un rapport sur les mécanismes de coordination pour assurer une prestation efficace, d’ici le 31 mai 2019.

Le présent rapport satisfait à l’engagement d’EDSC envers le Comité des comptes publics.

Analyse des programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones

Programmes de formation d’EDSC

Grâce au financement de possibilités de perfectionnement des compétences et de formation professionnelle pour les Autochtones, EDSC appuie le développement du marché du travail autochtone dans le but de réduire les écarts en matière d’emploi et de compétences entre les Autochtones et les non-Autochtones. Le nouveau Programme de formation pour les compétences et l’emploi destiné aux Autochtones (FCEA) et le Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP) ont été conçus pour être complémentaires et contribuer à l’atteinte des objectifs communs d’accroître la participation autochtone au marché du travail. Étant donné qu’ils ont des structures différentes et des processus distincts, ces programmes améliorent les programmes relatifs au marché du travail offerts aux clients autochtones et répondent aux besoins de l’industrie.

Le nouveau programme de FCEA, qui fait fond sur le succès de la Stratégie de formation pour les compétences et l’emploi destinée aux Autochtones précédente, apporte plusieurs améliorations proposées grâce à la mobilisation des partenaires autochtones partout au Canada. Il s’agit notamment du cadre fondé sur les distinctions, d’une stabilité accrue du financement au moyen d’ententes décennales, d’une marge de manœuvre élargie, d’un allègement du fardeau administratif, de même que le renforcement des mesures de soutien renforcées pour la collecte de renseignements et des liens plus solides avec d’autres programmes. Les organismes de prestation de services aux Autochtones, dont certains existent depuis plus de 20 ans, poursuivent leurs efforts pour s’assurer que les collectivités aient accès à une formation axée sur les compétences et l’emploi conçue et offerte par des organismes dirigés par des Autochtones.

En complément des soutiens de base fournis dans le cadre du programme de FCEA, le FCP est un fonds axé sur les projets et la demande qui peut appuyer les initiatives et l’innovation sectorielles. Le FCP encourage les intervenants, comme les établissements d’enseignement, les

organismes communautaires, les entreprises locales et l'industrie, à créer des partenariats avec des organisations autochtones pour appuyer le perfectionnement des compétences, la formation professionnelle et les soutiens à l'emploi pour les Autochtones. Alors que le programme FCEA vise à déterminer les besoins d'un client individuel et à lui offrir une formation pertinente, le FCP s'emploie à former un groupe d'individus sur la base de projets.

Le FCP se penche sur un large éventail de priorités socioéconomiques, tout en faisant en sorte que l'on soit à même de mieux combler la demande sur le marché local du travail. Les partenariats sont obligatoires pour les projets du FCP et ont permis de mobiliser de plus de la moitié des ressources totales du programme en jumelant les investissements des partenariats à l'apport financier et en nature du secteur privé et d'autres organismes.

Le FCP donne une certaine marge de manœuvre pour l'élaboration du processus de demande de financement afin de répondre aux priorités du gouvernement. Par exemple, au cours du plus récent processus, le thème d'innovation a été ajouté pour cibler des projets qui amélioreraient l'employabilité des Autochtones en s'attaquant à un plus large éventail d'enjeux socioéconomiques des collectivités autochtones. Les projets financés dans le cadre de ce volet devaient mettre à l'essai des approches de prestation de programmes communautaires liés au marché du travail qui ciblaient les problèmes liés au développement des compétences et à la participation des Autochtones au marché du travail.

Le FCP peut aussi contribuer à appuyer des projets régionaux plus vastes en offrant de la formation à un plus grand nombre de personnes, ce qui peut avoir de plus fortes répercussions sur le développement économique.

Examen horizontal des compétences

EDSC a participé activement à l'examen horizontal des programmes de compétences annoncé dans le budget de 2018 et dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). L'examen comprenait une évaluation horizontale et systémique de l'efficacité de l'ensemble des programmes fédéraux de perfectionnement des compétences, y compris les programmes ciblant spécifiquement les clients autochtones, ainsi que les programmes plus généraux de perfectionnement des compétences auxquels sont admissibles les clients autochtones.

Aux fins de l'examen horizontal, les ministères ont fourni un répertoire de programmes de perfectionnement des compétences, qui vont de l'épargne postsecondaire, des bourses d'études aux services de formation et d'emploi.

Le grand nombre de ministères qui participent aux programmes destinés aux Autochtones favorisent la réalisation d'une grande diversité d'expériences uniques pour les participants autochtones. Bien qu'il puisse y avoir des similitudes dans le travail que les étudiants accomplissent, ces stages offrent des expériences liées aux activités ministérielles, c.-à-d. la santé, le logement, les ressources naturelles, les services aux Autochtones, etc.

Analyse du répertoire de programmes d'acquisition de compétences

L'analyse interne d'EDSC de l'inventaire des programmes d'acquisition de compétences a révélé que l'ensemble de programmes fédéraux d'acquisition de compétences répond à un large éventail de besoins et qu'il y a peu d'indices de chevauchement d'activités et de mandats.

EDSC a déployé des efforts, et continuera de le faire, pour assurer la complémentarité des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux en mettant l'accent sur les options offertes aux peuples autochtones qui leur permettent de faire des choix qui répondent à leurs besoins individuels en matière de perfectionnement des compétences, dans un environnement qui les aide à atteindre leurs objectifs. Le programme FCEA est géré par des organisations autochtones avec des points de service partout au Canada, y compris dans les collectivités éloignées, ce qui assure une plus grande disponibilité de la formation pour les Autochtones, peu importe leur lieu de résidence.

Programmes de formation provinciaux et territoriaux

Dans le contexte intergouvernemental, le gouvernement fédéral joue un rôle clé dans le perfectionnement des compétences en transférant plus de trois milliards de dollars par année aux provinces et aux territoires, afin d'appuyer la prestation locale des programmes et d'aider les gens à se préparer à occuper un emploi et à retourner au travail dans le cadre des ententes sur le développement de la main-d'œuvre (EDMO), et des ententes sur le développement du marché du travail (EDMT).

- Les EDMO, qui exigent la tenue d'au moins une réunion annuelle par l'entremise des comités de développement de la main-d'œuvre, aident les provinces et les territoires à offrir des programmes d'emploi et de formation axée sur les compétences. Ces ententes consolident les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi (qui comprenait la subvention canadienne pour l'emploi), les Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, et l'ancienne Initiative ciblée pour les travailleurs âgés. Ces ententes accordent des fonds à l'appui des programmes et des services relatifs au marché du travail qui mettent l'accent sur le perfectionnement des compétences pour les chômeurs inadmissibles à l'assurance-emploi et les travailleurs ayant de faibles niveaux de compétences.
- Les programmes et services offerts dans le cadre des EDMT offrent une formation axée sur les compétences et un soutien à l'emploi aux personnes admissibles, en particulier celles qui sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi ou qui ont cotisé au programme d'assurance-emploi.

Grâce à ces ententes, les provinces et les territoires disposent de la souplesse nécessaire pour répondre aux divers besoins de leurs marchés du travail locaux et offrir de meilleurs soutiens ciblés aux Canadiens, y compris les particuliers, les employeurs et les groupes sous-représentés, comme les personnes handicapées, les femmes et les Autochtones.

Dans le but de repérer les chevauchements possibles entre les programmes, une analyse a été effectuée pour repérer les clients autochtones qui ont eu accès aux services dans le cadre des EDMT et du programme de SFCEA. L'analyse a démontré que de 2011 à 2017, 15 % des clients du programme de FCEA ont également bénéficié des services dans le cadre des EDMT. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il y ait « dédoublement » des services ou du soutien, et doit être interprété comme une limite supérieure pour la duplication potentielle de services

Un aperçu des clients qui ont fait appel aux programmes des ententes sur le développement du marché du travail en 2016 et en 2017 montre qu'à peine 3,5 % d'entre eux sont des Autochtones.

Coordination

Fédéral/provincial/territorial

EDSC collabore avec les provinces et les territoires pour favoriser la complémentarité des programmes en déployant des efforts de coordination afin d'optimiser l'utilisation des ressources, et de veiller à ce que les Autochtones bénéficient d'un ensemble complet de mesures de soutien qui leur permettraient d'obtenir et de conserver un emploi après leur formation.

Des réunions bilatérales annuelles avec les gouvernements provinciaux et territoriaux assurent la collaboration. Ces discussions mettent l'accent sur la collaboration entre les programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre d'une approche coordonnée, l'harmonisation des initiatives et l'élaboration de stratégies communes afin d'optimiser les services pour tous les Canadiens, y compris les peuples autochtones. Les efforts de coordination avec les provinces et les territoires comprennent l'échange d'information, la détermination des lacunes et des priorités, et les secteurs offrant des possibilités de collaboration.

EDSC utilisera le répertoire des programmes fédéraux d'acquisition de compétences pour mieux informer la complémentarité des programmes.